

Séditions

Mai 2015

Définition: Révoltes concertées contre l'autorité publique.
synonyme d'*attentats, complots, insurrections,*
émeutes, agitations

n°2



JOURNAL ANARCHISTE APÉRIODIQUE
DE BESANÇON ET DE SES ENVIRONS

seditions@riseup.net

LE SEUL TERRORISTE C'EST L'ETAT !

Il est courant d'entendre des personnes, souvent *militante*, vouloir défendre la *liberté d'expression* ou approuver la notion de *terrorisme*. Mais au fait, qui détermine la signification de ces termes ? L'Etat tout simplement. Pendant que des milliers de personnes défilaient à la suite des attentats à Charlie Hebdo en janvier dernier « pour la liberté d'expression » (en l'occurrence celle de déclarer son amour à la patrie, à ses gouvernants et ses flics), d'autres ont été condamnées à des peines de prison ferme pour « *apologie et provocation de terrorisme* » (entrée en vigueur par l'adoption d'une nouvelle loi « *antiterroriste* » en septembre 2014, punissant de 3 ans de taule et 45.000 euros d'amende pour des propos non-publiques et jusqu'à 7 ans de prison et 100.000 euros d'amende pour des propos tenus sur internet). Rappelons qu'il n'existe aucune liberté pour l'individu, mise à part certainement celle de consommer.

L'Etat poursuit son offensive liberticide à travers l'instauration de divers lois comme celle récemment adoptée sur *le renseignement*. Nous tenons à dire que nous sommes contre toutes les lois, qui sont faites pour surveiller, contrôler, réprimer et enfermer, préventivement ou non.

L'instauration juridique de « *l'entreprise terroriste individuelle* » lui ouvre les portes à une répression sans limite (jusqu'à 10 ans de prison et 150.000 euros d'amende) avec la fin de la fameuse « *association de malfaiteurs* » qui constituait auparavant une

entrave aux enquêtes pour la justice d'Etat.

La surveillance de sites internet qui seraient susceptibles d'ébranler la sûreté de l'Etat et par la même occasion « la paix publique » (comprendre la paix sociale) est également une des modifications phares de la juridiction française. A tout moment, l'Etat pourra décider de la fermeture administrative de certains sites, d'envoyer en taule des pirates informatiques "*en bande organisée*" (exemple des *Anonymous*) s'attaquant aux sites web de l'Etat et des entreprises, qui risqueront des peines allant jusqu'à 10 ans de prison et un million d'euros d'amende.

Avec sa loi sur le renseignement, l'Etat déploie des moyens considérables en généralisant les écoutes téléphoniques, les balises GPS sur portables et ordinateurs, caméras et micros dans les domiciles et véhicules... La particularité de cette loi réside dans le fait que le champ de répression est principalement administratif, soit hors de toute procédure judiciaire. Placer sur écoute l'ensemble de « l'entourage » d'un *suspect* rentrera dans le cadre d'une simple formalité. L'Etat renforce son arsenal contre l'ennemi intérieur, celles et ceux qui s'en prennent à ces « *intérêts économiques, industriels et scientifiques majeurs* ». Et il s'agit surtout pour lui de *prévenir les atteintes à la forme républicaine des institutions, les violences collectives de nature à porter atteinte à la sécurité nationale* ». de prévenir de « la

criminalité et de la délinquance organisées »...

De plus, un fichier spécialement conçu pour toute personne ayant été condamnée pour « terrorisme » va voir le jour: le "Fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions terroristes", dans lequel seront inscrites toutes les condamnations, même non définitives (appel ou pourvoi en cassation) les décisions d'irresponsabilité pénale pour trouble mental, et, pour les mineurs, les décisions prononcées en application de l'ordonnance de 1945. L'inscription ne sera pas automatique et se fera sur décision judiciaire. D'ailleurs, les personnes mises en examen pourront être dès à présent inscrites dans ce nouveau fichier sur décision du juge d'instruction. Toutes les informations pourront être conservées pendant 20 ans, 10 ans pour les mineurs mais si la condamnation entraînant l'inscription au fichier comprend une incarcération, les délais ne commenceraient à courir qu'à partir de la libération. Les personnes inscrites dans ce fichier (le Fijait) se verraient contraintes de déclarer tout changement d'adresse, déclarer tout déplacement à l'étranger au plus tard 15 jours avant la date du voyage. Ces obligations s'appliqueraient pendant 10 ans (5 ans pour les mineurs). Si toutes ces obligations ne sont pas respectées, la

personne encourra une peine passible de deux ans de prison et 30,000 euros d'amende . Bref, avec cet énième loi, nous sommes tou-te-s potentiellement des terroristes. Nos gestes, nos fréquentations, nos désirs de liberté (cf page 8) sont et seront toujours susceptibles d'attirer les yeux du pouvoir et d'être la proie de sa machine judiciaire.

Ces nouvelles lois viennent compléter et renforcer les nombreux moyens coercitifs de l'Etat; caméras de surveillance, puçage électronique dans les transports, 'voisins vigilants', etc... La seule réponse à apporter est de continuer à lutter et à amplifier les résistances et actions directes contre les entreprises et l'Etat qui dévastent l'environnement en menant ces divers projets urbanistes, industriels, à attaquer ces multiples bâtiments dans lesquels il nous domestique et nous enferme, ces frontières pour lesquelles ils détruisent des milliers de vies, ces divers outils de contrôle et de surveillance... Continuons à attiser les feux de la révolte, jusqu'à ce qu'on en finisse avec ce monde de fric et de flics !

**Car vivre, c'est se révolter !
Pour un monde débarrassé de
l'exploitation et de toute autorité !**

A l'assaut du vieux monde

SMCI se mange de la peinture en pleine face

Jeudi 26 mars au matin, quiconque passait dans la rue Gambetta a pu voir que les bureaux de SMCI-Pierre&Vie avait reçu une visite assez particulière durant la nuit: de la peinture noire a recouvert une partie de la façade. Les vandales sont venus leur signifier que leur sale travail ne pouvait pas rester sans réponse. Le communiqué est visible en entier sur [indymedia nantes](http://indymedia.nantes) en date du 27 février 2015.

Et la gentrification par l'art en prend aussi pour son grade....

Cette dernière semaine du mois de mars n'a pas été de tout repos pour Bien Urbain. L'assocé qui gentrifie à coups de pinceau les quartiers de Besançon depuis plus de 5 ans n'a pu que constater que le local dans lequel la mairie les héberge avait perdu une de leurs gigantesques baies vitrées. A force d'effacer les tags et de rendre cette ville "propre" pour bobos et touristes, on finit toujours par recevoir le retour de bâton (cf page 7)

Les "408" en guerre contre le pouvoir et ses outils de contrôle

Comme partout, Besançon est une ville-prison sans cesse en aménagement. La surveillance se fait à la fois par la rénovation urbaine liée au tramway (élargissement, aplanissement et éclairage plus important de l'espace urbain) mais aussi avec le quadrillage de l'espace urbain par d'innombrables caméras (près de 1000 sur tout le réseau de transports GINKO, à l'intérieur des tram et des bus, ainsi qu'aux stations, aux abords des parkings RELAIS et le long du trajet de tram). Outre le fait de garantir la bonne circulation du tram-tram quotidien, tout cela a pour but de faciliter entre autre le travail des forces répressives.

Les "408", un ensemble de barres HLM où se concentre la misère humaine, est actuellement le seul quartier à ne pas avoir été aménagé, où architectes et flics hésitent plus d'une fois à y foutre leurs sales pattes.

Face à cette révolte sporadique mais continue [1], la mairie a annoncé courant février que le quartier allait être rénové dans les années à venir : certains blocs seront démolis (l'un est programmé pour 2016; l'urbanisme sera repensé dans l'esprit pacificateur et de contrôle du pouvoir. Comme partout, ceci rentre dans la logique de la domination d'en finir avec ce nid de révolte et de solidarités concrètes qui s'y créés.

A maintes reprises, les attaques contre les yeux de l'Etat ont pris différentes formes: des tentatives de section et d'incendie des fils d'alimentation jusqu'à la section totale du mât (avec à la clé le vol de la caméra [2]) . Depuis peu, c'est l'alimentation électrique général du quartier qui est régulièrement sabotée, ce qui a l'avantage de non seulement couper l'alimentation des caméras mais également de plonger le quartier dans le noir, compliquant davantage la sale besogne des agents de l'Etat.

Une petite chronologie succincte (car elle est uniquement basée sur les articles de la presse régionale qui comme toujours

sélectionne et suit les ordres que le pouvoir lui impose) des actes de rébellion qui se sont succédés aux "408" en janvier, février, mars et avril 2015:

-Jeudi 8 janvier vers 22h, deux jeunes au visage masqué s'attellent à couper l'électricité du quartier. Surpris en flagrant délit par une patrouille de la BAC (alertée par une balance du secteur), les deux jeunes sont malheureusement interpellés.

-Bénéficiant de nombreux renforts, notamment d'un escadron de la gendarmerie mobile de Lure, les flics interviennent en masse dans le quartier entre mardi 13 au matin et après-midi du jeudi 15 janvier.

Depuis quelques temps, un bon nombre d'apparts des barres HLM de Grand Besançon Habitat sont inoccupés, ce qui n'a pas échappé aux jeunes du quartier qui les ont réquisitionnés pour y vivre, se retrouver et s'organiser, mais aussi pour entreposer du matos bien pratique à l'accueil des chiens en uniforme du pouvoir.

-La riposte ne tarde pas: mardi 13 janvier vers 20h00, le boîtier électrique est une nouvelle fois saboté dans le quartier de la Grette. 3 personnes en train de prendre la fuite sont repérés par une patrouille de flics, qui repart bredouille sous une pluie de cailloux...

-Jeudi 15 janvier vers 22h30, la vengeance continue de plus belle: rebelote pour le boîtier électrique du quartier, qui est de nouveau incendié. Les saboteurs ont pris le soin de placer des containers à poubelles en feu à travers les rues afin de retarder l'intervention des keufs et des pompiers.

-Durant la dernière semaine de janvier, on apprend que la circulation du tramway a été perturbée par l'incendie du transfo. Qu'à la même occasion, les feux de signalisation ont disfonctionné, ce qui a bien foutu le dawa dans les flux de la ville-prison.

La suite page suivante

Afin de rétablir la surveillance, la mairie a décidé début février de reconfigurer l'éclairage public en installant des spots d'éclairage directement sur les immeubles et branchés sur une autre voie d'alimentation que le boîtier électrique maintes fois grillé.

- Pendant deux nuits successives (23 et 24 février), les mâts supportant les caméras au niveau du bâtiment 27 ont subi plusieurs assauts: le 23, le mât a entièrement été scié et la caméra a par la même occasion disparu. La nuit suivante, l'électricité du secteur a été coupée, mais le mât a cette fois-ci tenu bon avant l'arrivée des flics, qui sont arrivés dans l'obscurité totale sous une pluie de boules de pétanque. Les services de la ville ont le lendemain mis la caméra à l'abri [2].

Une semaine plus tard (lundi 2 mars), les flics interviennent en masse après qu'un mât soit de nouveau attaqué à la disqueuse, Les bleus reçoivent tout un tas de projectiles depuis les hauteurs des immeubles. Une personne est interpellée.

Dans la soirée du 7 mars, le transfo est une fois de plus ravagé par les flammes. Une quarantaine de CRS viennent épauler les pompiers dans leur intervention et se fait copieusement caillassée.

Dans la nuit du dimanche 5 au lundi 6 avril 2015, une ou plusieurs personnes s'en prennent à trois reprises au coffret de dérivation qui alimente en électricité les quartiers des 408 et de Velotte. A la suite de l'incendie, l'électricité a été coupée le reste de la nuit, rendant inactives les caméras de surveillance du secteur.

Notes:

[1] Mi-juin 2014 ont débuté les attaques contre les caméras. Celles-ci à la suite des émeutes au début du mois: une des cinq

caméras nouvellement installées avait permis aux flics d'identifier 6 personnes ayant participé à la révolte contre la police lors d'une interpellation d'un jeune du quartier : deux mois avec sursis pour les deux femmes d'une quarantaine d'années et 8 mois ferme pour les quatre autres. Un des quatre, G. – accusé d'avoir incité à l'émeute en criant "aidez-moi, aidez-moi, empêchez ces chiens de m'embarquer" – a été jugé le 15 janvier et condamné à 8 mois de prison ferme avec en plus son placement sous surveillance électronique (port d'un bracelet au mollet). Il devra aussi verser 600 euros aux trois flics (200 euros chacun).

A la suite de la première attaque de caméra, les flics ont identifié et arrêté une personne qui a été condamnée à 7 mois de prison dont 4 avec sursis et mise à l'épreuve avec mandat de dépôt. La mairie lui a en outre réclamé une somme à hauteur de 4.645€ pour les dégâts.

Le CSU:

Le Centre de Supervision Urbaine est une salle faisant pas plus de 30 mètres carré, regroupant plus de 24 écrans de toutes les caméras 360° de la mairie. Ce centre sera bientôt surveillé en temps réel 24h/24 et 7jrs/7 mais actuellement il existe des heures creuses (c'est-à-dire qu'il existe des créneaux horaires dans la semaine où aucun larbin n'y veille. Il s'est établi au centre technique municipal au 94, avenue clémenceau.

Fin septembre, plusieurs caméras ont été prises pour cibles, tout comme les flics et pompiers venus rétablir l'ordre dans la foulée.

[2] D'après plusieurs études, le coût d'une caméra installée oscille entre 15 et 20.000 euros, alors que seule elle coûte environ 1500 euros.

Besançon: une ville sous occupation policière et militaire

Des compagnies de CRS sont régulièrement appelées par la municipalité PS pour venir renforcer les patrouilles de flics déjà bien nombreuses : notamment à l'approche des fêtes commerciales de fin d'année; en période de braquages pour sécuriser les commerces; lorsque le pouvoir doit mater une révolte mais aussi quand un fait divers est mis sur le devant de la scène médiatique locale, à l'approche des vacances ou lorsque les élections approchent... tous les moyens sont bons pour "justifier" le maintien de la population sous contrôle.

Le maire Jean-Louis Fousseret a annoncé mi-janvier 2015 l'embauche de 26 policiers municipaux d'ici 2017: à l'heure actuelle, la police municipale compte 64 agents dont 52 gardiens et gradés, 9 agents ASVP ou agents de surveillance de la voie publique et 3 opérateurs de vidéosurveillance.

Six policiers municipaux et quatre ASVP seront recrutés en 2015, les seize autres le seront au fil du mandat en cours. Neuf flics (au lieu des trois actuels) surveilleront bientôt le CSU (voir ci-dessous) afin que celui-ci soit "en pleine application 7 jours sur 7", des patrouilles de flics circuleront dans les bus et les trams. Elles "seront beaucoup plus sensibilisées à la question de la sécurité des commerces et entreprises. Les secteurs d'intervention des policiers en VTT seront étendus à l'ensemble de la Boucle et de Battant."

Depuis les attentats de Paris en janvier dernier, l'Etat a déployé plus de 10.000 militaires partout sur le territoire. Ils patrouillent toujours à proximité des lieux de culte, dans les gares, devant les bâtiments publics et quartiers d'affaires...

L'arsenal répressif de l'Etat s'agrandit et celui-ci se dote de moyens toujours plus importants: les mesures "anti-terroristes" ont permis à l'Etat de quadriller le territoire d'uniformes en tout genre. L'Etat mène une guerre à l'intérieur de ses frontières, contre quiconque ne se résignant pas à accepter ce monde se retrouve dans le viseur de l'Etat et de ses sbires.

En Bref...

Les flics municipaux bientôt armés d'un « nouveau jouet »..(?)

Le maire va prochainement accorder le permis de flinguer à la police municipale. Les syndicats de flics ont profité du contexte "d'unité nationale" à la suite des attentats à 'Charlie hebdo' pour faire pression sur le maire et ainsi bénéficier d'un "nouveau jouet" (selon la campagne publicitaire de la mairie de Béziers dirigée par le FN). Pouvoir buter un fraudeur des transports, tirer sur un tagueur ou sur un voleur de bouffe, voilà une mesure qui attisera encore plus la haine contre ces laquais de l'Etat, toujours là à nous pourrir la vie... Sûr que la réponse à leur violence quotidienne qu'elle exerce s'aura s'adapter à cet armement supplémentaire.

Besançon.sous-surveillance.net

Chacun.e d'entre nous qui se balade ou s'arrête dans cette ville-prison est surveillé.e. Ses caméras sont partout, des bornes d'entrée dans le centre-ville pour les bagnoles aux commerces, des caméras de la mairie (qui seront encore plus nombreuses à l'avenir) à celles parcourant le tram (ainsi que celles à l'intérieur)... Contre cela, il existe ce site collaboratif pour repérer les yeux de la domination (et d'agir contre). Se masquer le visage, c'est avant tout éviter de se retrouver un jour entre les sales pattes des flics. Ou de les aider au cas où tu te retrouves dans une « affaire »... Et n'oublie pas que les flics se servent des captures d'images pour te foutre la pression (eux sont habitués à faire du zèle).

Quand « prévention » rime avec gentrification

Depuis quelques temps on entend parler, dans les médias locaux, du plan de « *prévention et de lutte contre l'alcoolisation massive des jeunes dans l'espace public* », mis en place par la ville de Besançon, en partenariat avec la préfecture et l'ARS (agence régionale de santé).

Cette campagne de prévention se traduit par des affiches dans les arrêts de bus, la création du site www.fete-a-besac.fr, l'organisation de soirées gratuites sans alcool, la présence d'associations de prévention et de médiation au centre ville, etc...

On nous sert une com' qui se dit non moralisatrice, appelle à une consommation responsable, modérée, avec pour slogan : « La fête à Besac : - d'alcool c'est + cool ! »

En parallèle une charte de la vie nocturne (facile à trouver sur le net) a été mise en place cette année pour « contribuer au développement raisonné de l'animation du centre-ville la nuit par différentes actions ». Quand on lit en détail cette charte, on se rend bien compte que ce qui importe vraiment, c'est le dernier axe : « Le respect de la tranquillité des riverains et des commerçants. »

Un problème de santé publique mais surtout de tranquillité publique ! Les épiceries doivent arrêter de vendre de l'alcool à partir de 22h, sous peine d'amende et de menace de fermeture par arrêt préfectoral.

Les cafetier.es n'ont pas vraiment le choix s'ils veulent pouvoir ouvrir au maximum (jusqu'à 2h30), ils sont obligés de demander leur adhésion à la charte ; en contre-partie ils doivent mener des actions de sensibilisation auprès de leurs clients (une action de prévention par an minimum), et garantir l'ordre public autour de leur établissement. On peut lire que « Les exploitants sont encouragés à utiliser tout autre moyen légal à leur disposition pour

assurer la tranquillité publique : installation de caméras, mise en place d'un sas d'entrée ou encore recrutement de personnel ». On voit bien que la majorité des propositions s'inscrivent dans une perspective hautement sécuritaire !

Une commission définit les critères d'adhésion et d'admission à la charte de la vie nocturne. En 2014, plusieurs rades se sont fait refouler car ils avaient eu une interdiction préfectorale l'année d'avant. C'est le cas rue Bersot, où les riverains avaient installé une banderole « Droit au sommeil » (comme d'hab' le citoyen lambda se rebelle uniquement quand on touche à sa petite personne). Ces bars devront bientôt installer une cordelette pour délimiter leur terrasse, et bien parquer les clients-agitateurs.

L'exclusion de la charte montre la démarche de la carotte et du bâton : fait moins bruit devant ton bar et tu ouvriras plus tard, agenouille toi et on t'offrira des miettes !

D'autres villes (Toulouse, Strasbourg, Nantes, ..) ont mis en place des dispositifs similaires pour lutter contre l'alcoolisation massive des jeunes et les nuisances associées : bruit, rassemblement de personnes, occupation de l'espace public. L'exemple de Rennes, avec le projet Noz'ambule lancé en 2008, est très parlant puisqu'il a inspiré de nombreuses villes, avec pour slogan « Trinquons sans saouler les autres ». 40 dates d'interventions sont mises en place chaque année pour que les acteurs sociaux et de prévention investissent le centre-ville : comme à Besac', les pairs étudiants sont là jusqu'à 00h, et après les assoc' de réduction des risques prennent le relais jusqu'à 2h du mat'. A partir de 2h, les CRS finissent le boulot, en vidant la rue de la soif locale, à coups de matraques et de lacrymo.

La suite pas suivante

On voit bien que la prévention n'est pas la finalité ; elle sert de prétexte à un projet plus larvé d'aseptisation urbaine, qui prend une place de plus en plus importante et insupportable. Petit à petit, Besançon perd son âme pour devenir une ville proprette, lisse, investie par les bourgeois, une ville qui accueille ses touristes en toute sécurité.

En 2008, le grand projet d'urbanisme a commencé avec la démolition des gradins place Pasteur (fini *la zone* dans la rue passante!). En 2011, la Rodia a été inaugurée à l'autre bout de la ville, pendant que les petits cafés-concerts des rue animées, se prenaient des obligations de fermeture (Le Bodega, Le Maquis,..) et déperissaient. En 2012, Eiffage-Immobilier signait un contrat avec la Ville pour le projet de construction des « Passages Pasteur » qui a pour but de construire une galerie commerçante et des logements bourgeois en plein centre-ville. La rénovation de la rue Claude Pouillet s'inscrit dans ce projet, on se doute bien que les acheteurs viennent visiter la

journée, la ville doit donc cadrer davantage ce lieu festif pour satisfaire ces futurs riches habitants.

De 2013 à 2014, l'installation de caméras par la Ville, la création d'un centre de surveillance et la construction du tramway, viennent s'ajouter à toute cette vague de gentrification. En 2015, on nous annonce le recrutement de 26 flics municipaux et la disparition des correspondants de nuit, pendant qu'une pincée de prévention s'ajoute à toute cette merde.

Toujours le même processus : éloigner la fête du centre-ville, laisser les citoyens pantoufles tranquilles, limiter le nombre de plaintes, penser aux électeurs, quoi !

Consommez dans des lieux dédiés, dans le cadre imparti, ne débordez pas ! Pas de vomis le jeudi soir !

A Besançon comme ailleurs, les lieux festifs informels tendent à disparaître !

La sécurité et la tranquillité publique sont à l'honneur !

A Besançon comme ailleurs, réapproprions nous la rue !

'Bien Urbain' ou l'art de la gentrification

Ca fait cinq ans déjà que le projet 'Bien Urbain' continue à aseptiser les quartiers de la ville !

Cinq ans déjà que l'association 'Juste ici'* vient en aide aux promoteurs immobiliers, aux constructeurs de lofts à bourgeois pour nettoyer les rues de tout expression qui sort du cadre légal, autrement dit du contrôle de la mairie et de l'Etat** qui régissent nos vies.

Mais...

Cinq ans qu'on lâche pas l'affaire, qu'on continue à pourrir leurs murs blancs de la citoyenneté, ceux des propriétaires et commerçants qui font tout pour nous chasser des rues en étalant leurs produits de merdes sur les places et lieux encore squatables !

Cinq ans que ces toutous de la mairie n'ont toujours pas compris que notre détermination est plus forte que leurs subventions !

Cinq ans ont passé et leurs fresques continuent à se faire recouvrir, non pas par des « artistes », mais par des vandales de toutes sortes ! Et les premiers coups de bombe sur leurs *oeuvres* pour touristes et bobos sont souvent synonymes de point de départ de dégradations sans limites !

Alors...

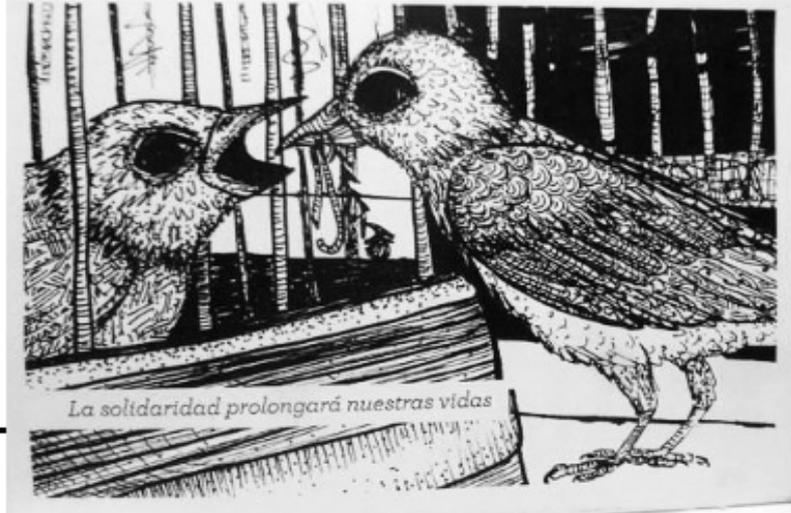
A vos bombes et marqueurs ! Bien Urbain est le meilleur des supports !

**La nouvelle édition reprend en juin prochain. L'assoce tient un bar au 11, rue Battant... Pour celles et ceux qui souhaiteraient passer leur faire un petit coucou...*

***L'un des créateurs de 'Bien Urbain', David Demougeot, s'est vanté dans la presse régionale d'avoir collaboré avec l'Etat en décorant l'ensemble de la vitrine du bâtiment du ministère de la Culture et de la Communication à Paris en avril dernier, dans le cadre de l'exposition-intervention 'Oxymore'.*

Solidarité avec les anarchistes arrêté.e.s et séquestré.e.s par l'Etat espagnol !

Lundi 30 mars 2015 au petit matin, l'Etat espagnol armé de sa milice est venu frappé à la porte de six centres sociaux et onze domiciles de compagnons anarchistes à Madrid, Barcelone, Palencia et Grenade, se soldant par l'arrestation de 14 personnes – 9 à Madrid, 3 à Barcelone et 2 autres à Palencia. Depuis, cinq compagnon-nes ont directement été incarcéré-es et dix autres ont été relâché-es sous liberté surveillée avec un contrôle judiciaire strict (confiscation de passeport, interdiction de sortie du territoire et pointage chez les flics tous les 15 jours). Cette vague répressive, dénommée "opération Pinata", est la suite logique de terreur que l'Etat a engagé ces derniers mois afin de terroriser celles et ceux qui se révoltent contre le capital et l'Etat, qui s'organisent contre l'existant en dehors de la politique et du champ institutionnel.



Déjà le 16 décembre dernier à l'aube, 450 flics des Mossos d'Esquadra catalans perquisitionnaient 13 domiciles en Catalogne et un autre à Madrid par la Guardia Civil. L'opération "Pandora" a été la première phase répressive dirigée contre le mouvement anarchiste. Pendant un mois, sept personnes ont été détenues en préventive et sont ressorties sous contrôle judiciaire avec un procès en cours.

Ces coups répressifs font suite à des sabotages incendiaires et explosifs ayant visé plusieurs institutions bancaires et temples de l'oppression religieuse fasciste entre 2012 et 2013. Depuis le 13 novembre 2013, Monica Caballero et Francisco Solar sont en taule pour une de ces attaques (en l'occurrence l'explosion contre la basilique del Pilar de Saragosse en octobre 2013). La meilleure solidarité que l'on puisse apporter réside dans l'assaut de ce monde de domination et d'oppression.

Terrorista es el Estado !

Ni culpables ni inocentes, solo sus enemigos !!

Solidarité active avec les anarchistes inculpé.e.s !

*Affiche vue dans les rues bisontines en avril 2015.
Dans le même laps de temps, une banderole a été
suspendue disant :*

*« Pandora, Pinata: bas les pattes sur les
anarchistes arrêté.e.s en Espagne – Le terroriste,
c'est l'Etat! »*